

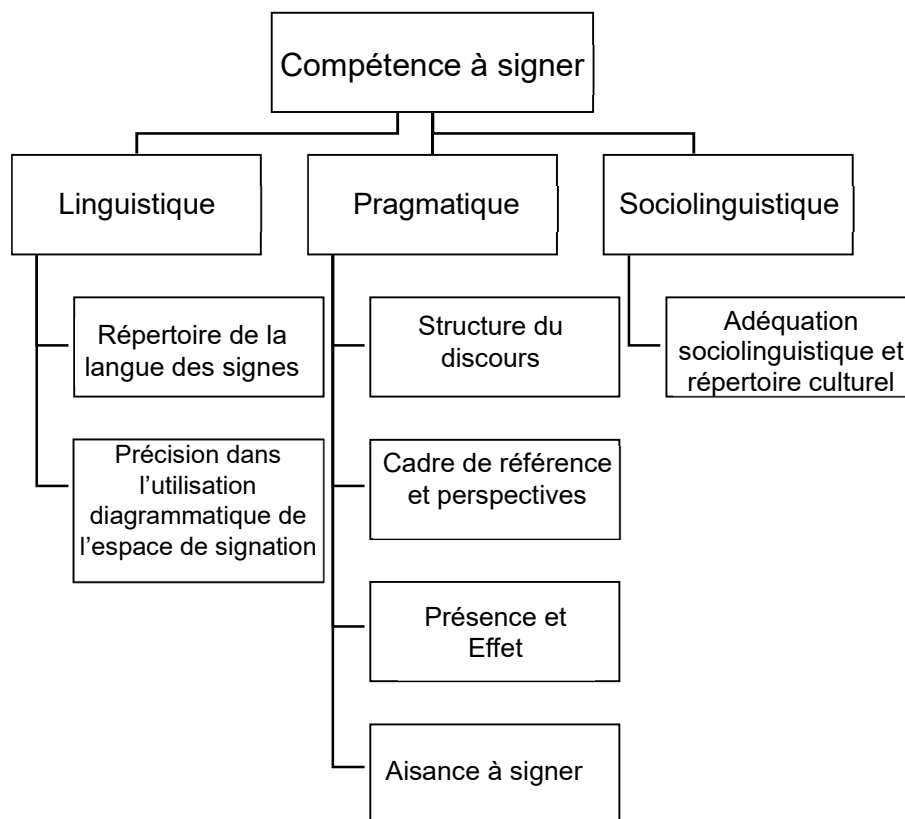
Compétences en langue de signes

De nombreux descripteurs du CECR, tout particulièrement ceux relatifs aux activités langagières communicatives orales peuvent s'appliquer aussi bien aux langues des signes qu'aux langues vocales dans la mesure où les premières remplissent les mêmes fonctions communicatives. Il s'agit là du principe de base du projet ProSign du CELV. Il est cependant évident qu'il y a des différences considérables entre les langues des signes et les langues vocales. La caractéristique fondamentale est que les langues des signes supposent une compétence spatiale et diagrammatique dans l'utilisation de l'espace de signation. Elles impliquent également une notion élargie du terme «texte», en particulier pour les enregistrements vidéo de discours en langues des signes qui n'ont pas d'équivalent écrit. Ces compétences vont bien au-delà des caractéristiques paralinguistiques de la communication en langue vocale. L'espace de signation sert à nommer puis renvoie à des personnes, des lieux et des objets sous la forme d'une cartographie spatiale. Les langues des signes ont donc une syntaxe, une sémantique, une morphologie et une phonologie comme n'importe quelle langue. Celles-ci sont naturellement différentes selon les langues, au même titre qu'il y a des langues des signes différentes selon les pays. Mais il y a certains points communs, par exemple l'utilisation de l'indexation, les pronoms et les classificateurs. En plus des mouvements des mains et des bras, les expressions du visage, le corps, la tête et les mimiques sont énormément utilisés.

Pour communiquer et prendre contact avec des utilisateurs de la langue vocale, épeler les mots ou les noms propres grâce à ce qu'on appelle l'alphabet manuel, complète le répertoire des signes. En gros, chaque lettre de la forme écrite de la langue vocale correspond à une configuration manuelle de la main. Cette épellation dactylogique est un moyen de transmettre quelque chose de peu familier, par ex. un nom propre, pour avoir accès à une banque de données nécessitant un mot de passe écrit. Elle fait donc partie du contact de langue indispensable pour que les sourds puissent accéder au savoir écrit du monde de l'oral. Chacun doit le connaître, mais il n'est pas considéré comme une caractéristique propre à la langue des signes.

En raison des modalités différentes entre les deux langues — signée et vocale —, on ne peut tenir pour acquis que les niveaux et les compétences du CECR pour les langues vocales peuvent être transférés tels quels aux langues des signes. Aucune langue vocale européenne ne présente les spécificités typologiques des langues des signes européennes.

Là où une transposition des fonctions communicatives des langues vocales vers les langues des signes est possible, la transposition des compétences linguistiques est moins appropriée ! Les divers types de compétences en LS sont en lien avec les compétences linguistiques, pragmatiques et sociolinguistiques en langue vocale. Certains des descripteurs présentés dans la section concernant les compétences communicatives langagières du présent volume peuvent aussi s'appliquer aux langues des signes. Cependant, par souci de commodité, les échelles de descripteurs des compétences en langue des signes sont fournies séparément.



Linguistique

Des descripteurs sont disponibles pour le *Répertoire de la langue des signes* et la *Précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace de signation*. Encore une fois, cette distinction reflète la dichotomie savoir/maîtrise et celle entre étendue et maîtrise/précision décrite pour la grammaire et le vocabulaire dans la section concernant les compétences communicatives langagières du présent volume.

Le répertoire de la langue des signes

Le répertoire de la langue des signes prend en compte les ressources lexicales de la langue par exemple la liste des signes lexicaux disponibles pour préciser son expression ou pour construire les signes composés ou fléchis. De telles ressources sont accessibles au moment de la production signée, notamment dans le cas de la combinaison d'expressions faciales avec des configurations à classificateurs (ou proformes, configurations de grande iconicité) pour indiquer ce à quoi on réfère (construction d'une référence) ou, éventuellement, par le mouvement et l'orientation de la main pour exprimer d'autres aspects du sens visé.

Dans la mesure où le nombre de signes lexicalisés (unités lexicales) est relativement réduit en langue des signes, les compétences d'expression, à savoir l'étendue et la précision du vocabulaire, dépendent également d'autres ressources et notamment des compétences à construire phonologiquement et morphosyntaxiquement des « signes productifs » (c'est-à-dire à connaître les structures de transfert de taille et de forme et de transfert situationnel).

Cette complémentarité entre signes lexicaux et « signes productifs » est nettement plus importante dans les langues des signes que dans les langues vocales en raison de la taille différente de leurs lexiques respectifs. Les apprenants progressent dans l'utilisation de ces compétences liées à leurs multiples besoins d'expression, en assimilant les contraintes combinatoires et les principes à suivre dans un but esthétique-stylistique.

Les concepts clés opérationnels à cette échelle sont les suivants :

- une connaissance linguistique élémentaire des formes dans les langues des signes, des formes utilisées pour nommer et désigner, pour créer de nouveaux signes morphophonologiques et morphosyntaxiques (polymorphophonémiques) ; en composition, par dérivation ou pour la formation de locutions ;
- une connaissance conceptuelle du sens et des connotations par ex. pour créer des métaphores et une connaissance spécifique des paramètres manuels et non manuels des signes ;
- des moyens manuels tels que des signes lexicaux, des expressions idiomatiques, des fragments de signes ainsi que des composants morphophonologiques utilisés dans la création de signes en discours ;

- des éléments non manuels comme les significations particulières transmises par l'expression faciale, le regard, la tête, le corps et le mouvement du corps, le rythme, l'amplitude de l'articulation, etc. ;
- une combinaison de composants manuels et non manuels (la « racine » ou le « radical » du signe) incluse dans les signes de telle langue particulière, dans la mesure où les composants manuels ou non manuels ne peuvent être réalisés isolément ;

RÉPERTOIRE DE LA LANGUE DES SIGNES

C2	Peut s'exprimer en recourant à signes abstraits, poétiques. Peut exprimer des notions et concepts abstraits, notamment dans les domaines académiques et scientifiques. Peut produire dans la simultanéité un signe lexical ou un signe productif (TTF) avec une main (par ex. un classificateur/proforme ou un verbe lexical comme CHERCHER) tout en élaborant, avec l'autre main et telle expression faciale, une « constructing action » ou « transfert personnel » (par exemple, se gratter la tête en divers endroits comme si on cherchait quelque chose), c'est-à-dire peut réaliser un semi-transfert. Peut représenter linguistiquement une action complexe de manière esthétique, en utilisant par exemple les configurations manuelles comme moyen d'expression ludique.
C1	Peut facilement exprimer des actions, des objets et les relations entre eux en utilisant de différentes manières des proformes (à une ou deux mains) adaptés. Peut utiliser le proforme adéquat pour véhiculer telle signification particulière. Peut signer avec une seule main (uniquement avec la main dominante) en restant intelligible. Peut produire une phrase visant à préciser la signification d'un terme vague (par ex. spécifier le signe lexical MEURTRE en mimant le maniement de l'arme utilisée). Peut traiter un thème de manière très large en rendant compte des différents aspects impliqués. Peut passer du discours indirect au discours direct.
B2	Peut élaborer un discours signé intelligible et précis sur un thème complexe. Peut adapter le style de signe au contenu/à l'objet décrit. Peut représenter une action simple de manière productive (en visée illustrative) uniquement par l'expression faciale et le proforme adéquat. Peut utiliser un choix diversifié de signes qui corresponde au type discursif. Peut élaborer une « constructed action »/un transfert personnel (les actions décrites sont imitées 1:1). Peut toujours exprimer sa propre opinion, même si d'autres positions/avis sont exprimés. Peut exprimer le même contenu de différentes manières sur le plan linguistique. Peut alterner signes lexicaux et unités de transfert. Peut communiquer des contenus uniquement avec des unités de transfert, sans avoir recours aux signes lexicaux. Peut remplacer des signes lexicaux par des unités de transfert, par ex. avec l'utilisation de transferts de taille et de forme ou de transferts de situation.
B1	Peut épeler rapidement et correctement les termes étrangers à l'aide de l'alphabet dactylogographique. Peut faire une comparaison adéquate avec des choses/images/circonstances connues du public, pour faciliter la compréhension (par ex. « Le porc-épic ressemble à un gros hérisson »). Peut utiliser différents proformes pour représenter une action (par ex. un proforme figurant une saisie de forme ou un proforme figurant directement la forme de l'entité représentée) Peut utiliser des configurations de la bouche (« mouthing ») différenciées et adaptées au contexte. Peut décrire la grandeur et la forme d'un objet en utilisant des moyens différents (expression faciale, configuration manuelle, emplacement ou mouvement de la ou des mains). Peut produire du sens en n'utilisant que des mouvements de la bouche et l'expression du visage. Peut modifier telle ou telle unité de transfert en adéquation avec le contexte. Peut décrire les caractéristiques essentielles d'une personne ou d'un objet avec les configurations manuelles adéquates. Peut représenter quelques aspects d'une action simple par le recours à une structure de transfert de personne. Peut exprimer le caractère/les qualités et défauts d'un personnage par le recours à des transferts et à des expressions du visage. Peut représenter des actions au moyen d'unités de transfert. Peut varier l'ampleur d'exécution des signes en fonction de la situation (plus grand/plus petit). Peut donner la description complète d'une personne, y compris l'expression de son visage, la couleur de sa peau, son maquillage, sa coupe de cheveux et sa profession. Peut utiliser les proformes adéquates pour exprimer les actions exécutées par ex. par des animaux précédemment introduits par des signes lexicaux. Peut utiliser de manière précise les mouvements de la bouche pour exprimer un contenu précis (par ex. Pff).

A2	Peut utiliser une gamme de signes. Peut représenter différents aspects de l'action (par ex. la durée comme dans « travailler toute la nuit »). Peut se servir d'exemples pour illustrer son propos. Peut faire comprendre clairement les différences entre les choses. Peut relayer l'information d'une manière concise et minimale, mais intelligible. Peut utiliser les noms et terminologies corrects relatifs au thème en s'y étant préparé. Peut décrire les traits de personnalité d'une personne sans ambiguïté.
	Peut exprimer sa propre opinion. Peut présenter visuellement des informations simples comme des actions et des relations (par exemple familiales). Peut signer une demande directe. Peut exprimer un ensemble/une quantité par l'expression du visage. Peut exprimer proximité et distance en utilisant des expressions du visage ou d'autres moyens non manuels adéquats (par exemple en LSF en utilisant tel mouvement de la langue pour exprimer l'idée que quelque chose est très proche/sur le point de se passer). Peut décrire la forme, la couleur et la texture d'un vêtement.
A1	Peut utiliser des mouvements de bouche de manière appropriée et s'en servir pour différencier des signes identiques par ailleurs. Peut épeler des noms, des termes techniques entre autres, à l'aide de l'alphabet dactylogique. Peut représenter clairement les formes physiques (hauteur, largeur, longueur). Peut formuler en langue des signes des demandes directes. Peut signer les formules conventionnelles d'accueil et de salutation. Peut décrire une personne par son expression faciale, les caractéristiques de sa chevelure ou de son corps ou par des objets qu'elle porte souvent. Peut produire des configurations manuelles claires et non ambiguës. Peut indiquer les signes lexicaux pour les mois, les jours de la semaine et les heures. Peut exprimer sa propre opinion (D'ACCORD/PAS D'ACCORD).

La précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace

La précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace réfère à l'exactitude, la justesse, la précision, et la complexité syntaxiques et par conséquent l'intelligibilité de la signification souhaitée par l'expression en langue des signes. Les compétences sont de type manuel ou non manuel, elles prennent en compte la connaissance et l'observation de règles et de principes syntaxiques, l'utilisation de l'espace de signation, l'expression corporelle indispensable, les mouvements de tête, etc.

Ces compétences sont de l'ordre de l'expression textuelle/discursive (voir *Structure du texte*) dans la mesure où elles servent à structurer des discours signés en appliquant un certain nombre de stratégies dont une disposition spécifique de l'espace de signation ou des fausses questions (questions rhétoriques du type QUI ? QUOI ? POURQUOI ?) pour introduire un nouvel élément, etc. Ce niveau linguistique (le discours) a aussi des points communs avec celui qui correspond au « Répertoire de la langue des signes » car elle est nourrie par les connaissances lexicales sur les appariements forme-sens, manuels et non-manuels. La précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace repose ainsi également sur des éléments non manuels, par ex. un froncement de sourcils pour indiquer des constructions grammaticales et des significations spécifiques.

Les concepts-clés opérationnels à ce niveau sont les suivants :

- une utilisation adéquate de l'espace de signation, tenant compte des conventions existantes ;
- l'expression d'événements situés dans le temps ou de liens temporels en établissant des références temporelles adéquates ;
- la cohérence et la précision des références (par ex. pour la création d'entités dans l'espace de signation, l'indexation, les pronoms, les proformes, etc.) ;
- la précision des mouvements non manuels (par ex. l'utilisation et les mouvements du haut du corps, l'expression du visage) ;
- la précision dans la production de séquences de signes pour exprimer certaines notions (par ex. la cause et l'effet) ;
- l'expression de certains liens de conjonction et de mise en série ;
- l'usage de telle ou telle structure ; la capacité à conjuguer des verbes ;
- les moyens pour structurer le discours en langue de signes selon le type de texte.

Précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace de signation

C2	Pas de descripteur disponible. Voir B2+.
C1	Pas de descripteur disponible. Voir B2+.
B2	Peut situer avec habileté les différents contenus ou actions d'un discours dans l'espace de signation, afin de le structurer. Peut maintenir de manière cohérente les références pronominales (index, proformes, etc.) activées dans l'espace de signation au sein d'un discours signé court Peut utiliser l'espace de signation de manière réfléchie, par ex. le côté droit pour les arguments pour, le côté gauche pour les arguments contre. Peut utiliser un espace de signation ample ou restreint en fonction de la situation. Peut relier des unités de transfert à des indices de temporalité (lignes du temps). Peut utiliser des lignes de temps adéquates pour indiquer le point précis ou la durée d'un événement (pour l'expression des relations temporelles : simultanéité, antériorité, postériorité, événements successifs). Peut exprimer comment quelqu'un fait quelque chose (au sens de « avec X » ou « sans X »). Peut exprimer différentes relations temporelles (3 types de relations : simultanéité, progression logique — avant/après-, succession). Peut se servir de la partie supérieure de son corps lors de l'utilisation de lignes temporelles. Peut relier entre eux de manière correcte les événements actuels et futurs à l'aide d'une ligne temporelle adéquate. Peut faire varier les positions des signes dans une phrase pour mettre en relief quelque chose (SVO, SOV, OSV).
B1	Peut exprimer des questions rhétoriques de manière économique sur le plan linguistique, par ex. en haussant simplement les sourcils. Peut exprimer la raison pour laquelle quelqu'un fait quelque chose (expression du but, de la finalité). Peut relier deux propositions avec les signes signifiant « même si », « malgré le fait que » (expression de la concession) Peut exprimer correctement une question rhétorique (fausse question), en faisant une courte pause entre la question et la réponse. Peut construire l'espace de manière diagrammatique et l'utiliser de manière pertinente dans le déroulement ultérieur de l'échange. Peut activer de manière adéquate un point de l'espace construit sur une ligne de temps pour situer un événement dans le présent, le passé ou le futur. Peut faire des comparaisons adéquates au moyen d'adjectifs, y compris des formes superlatives, par ex. en utilisant correctement les proformes, en changeant la taille ou la vitesse du mouvement. Peut situer des objets/personnes dans l'espace de signation au moyen de procédés d'indexation (regard, pointage, etc.) et y référer ensuite de manière pronominale. Peut poser son regard correctement dans l'espace de signation pour référer ainsi aux objets ou personnes déjà introduits. Peut utiliser correctement différents types de phrases (phrases affirmative, interrogative, impérative). Peut utiliser de manière adéquate les divers procédés non manuels d'expression d'une question (posture du haut du corps et expression du visage, sourcils). Peut se servir de l'expression du visage adéquate pour la description d'une forme. Peut se servir de l'expression du visage pour transmettre du sens Peut utiliser la configuration manuelle comme procédé de modification du sens. Peut représenter une séquence temporelle simple par l'utilisation de l'espace de signation. Peut appuyer l'expression du passage du temps par l'expression du visage (expression d'événements proches dans le temps versus événements éloignés). Peut exprimer les relations de cause et d'effet (les raisons de quelque chose).
A2	Peut exprimer les conditions auxquelles quelqu'un fait quelque chose (« si... alors »). Peut conjuguer les différents verbes de manière cohérente, en maintenant la concordance. Peut exprimer des relations non causales (du type « puis,... et alors... après..., ensuite... ») Peut représenter l'environnement (par ex. le paysage) au moyen de descriptions de formes appropriées. Peut mettre l'accent sur des éléments importants en les plaçant spatialement au centre. Peut exécuter clairement et précisément une séquence de configurations manuelles, non seulement de manière isolée, mais aussi en les reliant dans le contexte d'une phrase. Peut utiliser des phases du type « si... alors ». Peut exprimer des énumérations sur le mode de « et » / « puis »). Peut correctement utiliser des proformes dans des phrases simples.

A1	Peut utiliser correctement les pronoms personnels. Peut former des phrases simples de type SOV ou SVO. Peut représenter l'épaisseur d'un objet par l'expression du visage Peut construire une phrase simple avec des signes lexicaux. Peut former le pluriel avec des signes simples (avec des signes exprimant les nombres, ou des répétitions).
----	---

Pragmatique

La compétence pragmatique comprend les compétences discursives, la capacité à créer un sens personnel dans le contenu et la compétence fonctionnelle (l'aisance). Les descripteurs disponibles sont ceux de *Structure du discours*, *Cadre et perspectives*, *Présence et effet* et *Aisance à signer*.

Structure du discours

Ce niveau d'analyse met l'accent sur la capacité de l'utilisateur/apprenant à mettre en forme et structurer ses contributions. Elle se rattache aux échelles de *Cohérence* et *Développement thématique* dans les compétences langagières communicatives des langues vocales

Pour les langues des signes, l'échelle illustre les compétences à signer nécessaires pour mettre en forme et structurer un enregistrement vidéo (LS-vidéo). Celui-ci renvoie aux expressions signées composées de plusieurs phrases pour transmettre les idées, les pensées et les significations au service de quelques fonctions. La notion de « LS-vidéo » traduit le fait que les discours en langues des signes avaient une durée de vie limitée avant que les moyens d'enregistrement (monologues) ne soient devenus disponibles. En dehors des blagues, des récits spécifiques, des prières et d'un petit nombre d'autres types de discours qui se transmettaient dans une communauté, les discours ne pouvaient pas perdurer dans le temps, mais restaient par définition dialogiques. Ils ne pouvaient pas être conservés et on ne pouvait pas en disposer pour une analyse de discours, à des fins éducatives ou pour le développement d'une argumentation. Cela a changé avec les enregistrements vidéo.

L'échelle comprend l'utilisation d'un schéma adéquat pour les discours, la façon dont un discours est structuré et rendu cohérent, et les articulateurs pour ce faire. La compétence discursive implique aussi les compétences de toutes les autres échelles présentées, par ex. *la Précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace de signation*, *le Répertoire de la langue des signes*, etc. Cette échelle met l'accent sur la cohérence et l'élaboration structurée d'un message signé, tandis que, par exemple, les descripteurs de *la Précision dans l'utilisation diagrammatique de l'espace de signation* se focalisent sur les positions syntaxiquement correctes dans l'utilisation de mots-outils.

Les concepts opérationnels clés à cette échelle sont les suivants :

- le déroulement logique et cohérent du discours, notamment la capacité à présenter et justifier des arguments ;
- la structuration séquentielle des informations et des arguments avec introduction et conclusion ;
- la création de transitions pertinentes ; la mise en exergue d'éléments ;
- l'utilisation adéquate des articulateurs (manuel et non manuel ; rhétorique, etc.) selon les différents types de textes ;
- les références à ce qui précède ou ce qui suit dans le discours.

STRUCTURE DU DISCOURS

C2	Est capable d'aborder de construire en parallèle la référence à différents lieux et personnes sans perdre le fil conducteur. Peut justifier son avis d'une manière systématique, par exemple sur le plan logique, pragmatique ou moral. Peut développer son discours efficacement et sans effort, en utilisant des procédés stylistiques et rhétoriques.
----	--

C1	Peut développer une argumentation convaincante et logique (affirmation, argumentation, exemple, conclusion). Peut mettre en exergue certains aspects d'un sujet complexe. Peut structurer des contenus complexes avec habileté. Peut utiliser différents types de textes argumentatifs (par exemple, un texte explicatif qui utilise des arguments pour et contre quelque chose, ou un texte qui donne un arrière-plan détaillé et analyse une question en profondeur). Peut aborder un grand éventail de thèmes avec une introduction et une conclusion adaptées. Peut utiliser des moyens de structuration lexicaux et non lexicaux, manuels et non manuels dans l'articulation de son discours. Peut utiliser les éléments d'articulation linguistique adaptés à la structure interne du discours. Peut construire un message en passant des principes généraux aux détails spécifiques.
B2	Peut formuler une introduction et une conclusion adaptées au discours. Peut inclure dans sa conclusion une référence thématique à l'introduction. Peut formuler et organiser des contenus en fonction de ses propres idées directrices. Peut transmettre au destinataire non présent tous les éléments de contexte nécessaires à la compréhension de ses explications. Peut regrouper différentes informations de manière thématique. Peut représenter le déroulement d'un événement/structure d'une organisation de manière imagée. Peut introduire des pauses pour structurer le discours, par ex. entre les différents arguments. Peut structurer le contenu en catégories/thèmes, les situer dans l'espace de signation et y référer au cours du discours grâce aux moyens d'indexation. Peut structurer le discours de manière logique, en respectant un enchaînement clair. Peut livrer tous les contenus et parties attendus conformément au type de discours. Peut utiliser le métalangage (par ex. pour orienter son public en expliquant clairement l'organisation de son discours). Peut établir des transitions et des liens adéquats entre les différentes parties du discours. Peut souligner les aspects importants d'un thème. Peut introduire des questions rhétoriques pour structurer un discours. Peut respecter le principe consistant à partir du général pour arriver au particulier. Peut relier entre eux les différents éléments temporels d'un récit. Peut donner une rapide explication d'un terme au cours du récit, si nécessaire.
B1	Peut diviser le contenu du discours en introduction, partie principale et partie finale/conclusion. Peut introduire des contenus dans un ordre judicieux. Peut structurer un discours en différentes parties thématiques. Peut représenter clairement les relations entre différents éléments en s'y référant explicitement. Peut souligner les aspects importants ou intéressants de manière brève et concise. Peut se référer explicitement à ce qui a été dit auparavant. Peut comparer les opinions d'autrui et prendre position à ce sujet. Peut mettre sa propre expérience en rapport avec un élément du texte. Peut formuler l'objectif du discours dans l'introduction. Peut ordonner les éléments successifs d'un discours de manière logique. Peut annoncer un thème de manière pertinente et apporter un contenu approprié. Peut ordonner hiérarchiquement les aspects les plus importants d'un thème. Peut mettre en œuvre des stratégies simples pour structurer des informations (par ex. commentaires sur le thème). Peut utiliser les mains tendues vers le haut pour marquer une pause. Peut résumer dans un texte les énoncés essentiels relatifs aux questions « quand », « où », « qui », « quoi », « comment » et « pourquoi ». Peut justifier sa propre opinion. Peut conclure correctement sa contribution (mains jointes).
A2	Peut introduire un thème de manière adéquate. Peut différencier les différents points d'une liste. Peut formuler des arguments simples pour et contre dans le cadre d'une question. Peut résumer des textes portant sur des thèmes simples. Peut, au début d'un texte, donner les éléments de cadre nécessaires à la description, en répondant aux questions clef : qui, quoi, où, quand.
A1	Pas de descripteur disponible.

Cadre et perspectives

Dans la langue des signes, il est particulièrement important d'établir clairement le contexte et le cadre au début de l'interaction ou de la production afin d'établir des points de référence dans l'espace de signation tridimensionnel et de se mettre sur la même longueur d'onde. Dans le cadre établi, les points de référence restent en place jusqu'à ce qu'un nouveau cadre soit établi. La cohérence des liens spatiaux est donc essentielle pour produire une contribution cohérente et sans équivoque. Pour y arriver, l'espace de signation est systématiquement divisé en espaces de référence. Pendant sa production, par ex. dans un discours rapporté, le signeur peut avoir à incarner le rôle d'un référent ou à opérer un va-et-vient entre raconter quelque chose et expliquer un problème d'un point de vue particulier. L'usage d'un espace de signation non ambigu est crucial pour ce faire, dans la mesure où les va-et-vient doivent être signalés clairement.

Les concepts opérationnels clés à cette échelle sont les suivants :

- la capacité à prévoir et planifier l'utilisation de l'espace de signation ;
- l'élaboration d'un nouveau cadre de référence ou l'indication d'un changement de scène, de thème, etc. ;
- la présentation d'une action, d'un événement ou d'un problème du point de vue de personnes différentes ou de points de vue différents ;
- l'adoption ou le changement de rôle (par ex. par la posture corporelle, le champ de vision, la mimique) ;
- l'usage d'expressions faciales ou de mimiques pour figurer différentes personnes.

CADRE ET PERSPECTIVES	
C2	Peut représenter une action complexe/un événement complexe en incarnant différents rôles et en partant de différentes perspectives.
C1	Peut passer d'une perspective à l'autre. Peut créer une image 3D complexe comportant des objets en mouvement.
B2	Peut représenter l'interaction entre plus de deux personnes (par ex. un dîner en famille) par un jeu de rôles et une utilisation correcte de l'espace de signation. Peut introduire et incarner correctement différents rôles. Peut représenter une action simple/un événement simple du point de vue d'un participant. Peut représenter une action simple/un événement simple du point de vue de l'observateur/du narrateur.
	Peut élaborer correctement un nouveau cadre de référence lors de l'apparition d'un nouveau thème/nouvelle situation dans le discours Peut établir un cadre de référence uniquement à l'aide de l'expression du visage et la représentation de différentes formes. Peut introduire un changement de scène, de lieu ou de personne de façon intelligible. Peut se glisser dans le rôle d'un personnage, notamment pour exprimer des sentiments. Peut signaler un changement de rôle par la position du corps et/ou l'orientation du regard.
B1	Peut établir correctement un cadre de référence pour son discours (paysage/famille/situation) dans l'espace signant. Peut décrire correctement différentes positions les unes par rapport aux autres. Peut indiquer un changement de rôle par la modification de la position du haut du corps.
	Peut recréer visuellement un paysage dans l'espace de signation en respectant les proportions et relations. Peut se représenter les éléments sur le plan spatial. Peut élaborer un discours de manière à passer du plus proche au plus lointain et du plus grand au plus petit. Peut créer une image clairement intelligible dans l'espace de signation. Peut recourir à l'expression faciale adaptée pour représenter les personnages d'un récit. Peut recourir à la mimique pour désigner les personnages d'un récit
A2	Peut utiliser la posture du corps pour indiquer des opinions divergentes sur une même question (par exemple en opposant les arguments pour ou contre par une posture orientée vers la droite ou la gauche). Peut adopter l'expression faciale correspondant bien au personnage, à la personne ou à l'objet décrit. Peut décrire une personne à l'aide du jeu de rôle.
	Peut respecter systématiquement les proportions relatives des objets en signant (par ex. en épluchant une banane).
A1	Pas de descripteur disponible.

Présence et effet

Dans cette échelle, l'accent est mis sur l'effet produit par la façon de signer sur les destinataires (effets perlocutoires pour convaincre, amuser, persuader, émouvoir, etc.) ainsi que sur les signes spécifiques dont dispose l'utilisateur/apprenant à cet égard. Il s'agit de l'ensemble de moyens : lexique, structures et moyens non manuels, permettant à l'utilisateur de rendre son discours attrayant à l'aide de son style. Que ce soit pour faire preuve de sophistication, pour se vanter ou pour expliquer, le signeur doit avoir conscience de sa propre présence.

En plus des répertoires lexicaux et d'unités de transfert, l'échelle présente différentes façons de produire des énoncés signés, notamment les variations de style et de tempo. Contrairement à un texte écrit, l'auteur d'enregistrements reste visible : les LS-vidéo sont indissociables de leur auteur, qui fait corps avec le sens véhiculé. Il en résulte qu'une compétence supplémentaire doit être apprise dans la production d'enregistrements, celle de « l'apparence » qui concerne divers aspects de la bonne manière d'adapter une LS-vidéo à des fins spécifiques.

Les concepts opérationnels clés à cette échelle sont les suivants :

- l'utilisation de formes complexes et la précision sémantique dans l'ensemble du message (allant jusqu'aux effets esthétiques en C2) ;
- l'utilisation de nouveaux proformes, substituts, de pauses, de configurations manuelles, le recours aux signes figés
- l'utilisation et/ou la combinaison de différentes façons de signer (par ex. signes lexicaux, unités de transfert) ;
- l'utilisation d'expressions faciales, de, de labialisation éventuelle, le recours bien adapté aux structures de transfert ou personne ;
- la précision d'expression dans les fonctions, le vocabulaire (niveaux A) ;
- le comportement et l'apparence du signeur (accessoires).

PRÉSENCE ET EFFET	
C2	Peut être créatif sans perdre le fil conducteur. Peut recourir à un large éventail de moyens (par ex : mimiques, questions rhétoriques, variation du tempo et jeux de rôles) pour tenir en haleine Peut utiliser les configurations manuelles très facilement et de manière ludique, à des fins esthétiques en créant de nouvelles formes linguistiques. Peut représenter pensées et sentiments de manière créative, grâce à un choix pertinent de signes et d'expressions.
C1	Peut bien se préparer en amont de manière à pouvoir signer sans réfléchir aux contenus. Peut rester calme et détendu en signant, malgré le degré de concentration requis. Peut attribuer un profil linguistique propre à chaque personnage d'un récit (style, ton, registre). Peut exploiter les qualités narratives de la langue de manière à captiver le destinataire du récit. Peut modifier le rythme des signes (lenteur ou rapidité), afin de créer le suspense. Peut susciter enthousiasme chez les destinataires. Peut recourir à l'exagération de façon pertinente et efficace.
B2	Peut apporter une réflexion originale et inattendue sur un sujet donné grâce à ses compétences linguistiques. Peut donner forme à ses propres représentations/images mentales de manière créative sur le plan linguistique. Peut disposer d'une large palette de moyens non manuels (par ex. la mimique) pour susciter le suspense et l'émotion. Peut amener son public à ressentir de fortes émotions (le rire, les larmes...).
	Peut relater un événement de façon captivante. Peut exprimer des états émotionnels complexes au moyen des expressions et de la gestuelle. Peut employer la comparaison de manière à mieux permettre aux destinataires de se représenter les faits. Peut éveiller la curiosité du destinataire quant au dénouement de l'histoire.

B1	Peut apporter un nouveau point de vue qui amène les destinataires à réfléchir. Peut exprimer les sentiments d'un proche. Peut exploiter le langage du corps et des pouvoirs de mimique. Peut souligner certains aspects du discours à l'aide de composantes non manuelles (par ex. les expressions, l'ampleur du geste).
	Peut capter l'attention des destinataires à l'aide de différents moyens (par ex. questions rhétoriques). Peut raconter une histoire de manière crédible. Peut exprimer les traits de caractère des personnes.
A2	Peut se présenter de manière agréable et engageante. Peut signer de manière neutre, sans exprimer d'émotions. Peut transmettre et susciter des émotions (joie, tristesse).
	Peut exprimer des émotions à l'aide d'expressions faciales. Peut utiliser les expressions faciales pour exprimer des sentiments négatifs et positifs (froncement ou haussement des sourcils).
A1	Peut se positionner de manière à ce que les signes soient bien visibles pour les destinataires. Peut exprimer des états émotionnels par le biais des expressions faciales uniquement (sans signe manuel).

L'aisance à signer

Cette échelle est l'équivalent direct de l'échelle de l'aisance à l'oral complète celle-ci.

Les notions clés qui y sont concrétisées sont les suivantes :

- le débit, la régularité et le rythme ;
- la capacité à marquer une pause au moment opportun ;
- la capacité à mener des actions significatives avec les deux mains simultanément ;
- la capacité à passer d'un signe à l'autre avec des transitions souples et sans distorsion ;
- la capacité à épeler manuellement et de façon fluide les termes dont les signes sont inconnus (niveaux A) dans le cadre d'un contact bilingue.

AISANCE À SIGNER	
C2	Pas de descripteur disponible. Voir C1.
C1	Peut signer rapidement en maintenant un rythme régulier. Peut signer une longue séquence de manière fluide et bien rythmée. Peut maintenir un signe en suspens à des fins prosodiques ou rhétoriques.
B2	Peut respecter un rythme fluide, malgré les pauses nécessaires à l'organisation de son discours. Peut restituer couramment en langue des signes une histoire connue. Peut maintenir un signe avec une main pour représenter quelque chose de statique tout en continuant de signer avec l'autre main.
	Peut maintenir une cadence confortable, sans devoir décortiquer chaque signe. Peut marquer des pauses au moment opportun. Peut représenter le déroulement de tel mouvement ou activité de manière bien cadencée (chute des feuilles, grêle). Peut épeler sans hésitation au moyen de l'alphabet dactylogique de façon ergonomique et non saccadée.
B1	Peut effectuer des transitions fluides entre différents points.
	Peut signer une séquence courte de manière rythmée. Peut effectuer aisément différentes configurations manuelles successives.
A2	Peut signer une phrase simple de manière bien rythmée.
	Peut indiquer clairement la fin d'une phrase en faisant une pause.
A1	Pas de descripteur disponible.

Sociolinguistique

Comme dans l'échelle de la section précédente de ce domaine, quelques éléments de savoir socioculturel figurent ici, car il est difficile de faire une distinction nette entre les deux notions. Dans le projet de recherche de Zurich, certains descripteurs relatifs à la connaissance spécifique de certains aspects de la communauté et de la culture des sourds ont été élaborés. Ceux-ci se trouvent dans la liste des descripteurs supplémentaires de l'annexe 9.

Répertoire sociolinguistique et culturel

Cette échelle est l'équivalent de l'échelle Adéquation sociolinguistique de la section précédente et la complète également. En plus de l'adéquation sociolinguistique (registre, conventions de politesse, etc.) y figurent des éléments de connaissance culturelle et régionale.

Les concepts opérationnels clés à cette échelle sont les suivants :

- l'exploitation des registres et le passage de l'un à l'autre ;
- la capacité à saluer, à se présenter et à prendre congé ;
- la capacité à adapter sa façon de signer au statut social des référents et/ou interlocuteurs ;
- l'adaptation de l'espace de signation au contexte et au (x) destinataire(s) ; la prise en compte des conditions locales ;
- le respect des normes socioculturelles, des tabous, etc. en adaptant son apparence physique ;
- la façon d'établir et de maintenir le contact visuel ;
- la façon de capter l'attention, de donner un retour ;
- la connaissance des grands repères de la culture sourde : personnalités,, faits marquants et principaux problèmes de la communauté ;
- la capacité à fournir et à repérer des éléments de contexte social dans la façon de signer des interlocuteurs : l'origine régionale, les liens locaux
- la prise en compte de tout ce qui caractérise la communication avec des sourds (par ex abrégations, aides techniques, comportement).

ADEQUATION SOCIOLINGUISTIQUE ET RÉPERTOIRE CULTUREL

C2	Pas de descripteur disponible. Voir C1.
C1	Peut respecter les normes socioculturelles dans son discours (par ex. registre approprié, formes de politesse, statut, tabous). Peut adapter son registre au public cible. Peut passer sans difficulté du registre formel au registre informel. Peut exprimer les différences de registres non lexicales de manière manuelle ou non manuelle. Peut raconter une blague qui traite de la culture sourde.
B2	Peut évaluer le degré de connaissance préalable de la surdité de son public et fournir des explications si nécessaire. Peut produire des signes lexicalisés relevant de différents registres. Peut expliquer les faits et événements importants de la culture sourde. Peut adopter le registre formel nécessaire au maintien d'une distance à l'égard d'un problème signalé. Peut indiquer le statut social d'une personne à travers une utilisation différentielle des signes.
B1	Peut juger du type de salutation nécessaire ou non en fonction du discours et du public concerné. Peut se présenter convenablement en fonction du type de discours et du public (habillement, charisme, apparence soignée). Peut sensibiliser les autres aux questions culturelles. Peut introduire des éléments typiques de la culture du pays dans un récit de voyage. Peut se présenter aux personnes sourdes de manière appropriée. Peut expliquer l'origine de certains signes liés à la culture grâce à sa connaissance de la culture sourde, par ex. les noms de personnages connus, d'institutions, de lieux. Peut indiquer le statut social d'une personne de manière non manuelle, par ex. par l'orientation du regard. Peut utiliser les abrégations de signes courants touchant au domaine de la surdité.

A2	Peut maintenir le contact visuel avec son interlocuteur tout en signant. Peut refuser ou accepter une demande ou sollicitation directe. Connaît et peut désigner les aides techniques usuelles chez les personnes sourdes.
	Peut utiliser la formule appropriée pour s'adresser à une personne sourde inconnue. Peut adapter la taille de l'espace de signation mis en œuvre au contexte et au public. Peut tenir compte des facteurs de l'environnement immédiat importants pour la communication signée (lumière, objets sur la table).
A1	Peut saluer une personne sourde de manière appropriée. Peut appliquer différentes stratégies pour établir le contact visuel nécessaire à la communication (effleurer, faire signe, tapoter sur la table, éteindre la lumière). Peut attirer l'attention afin d'obtenir le tour de parole (lever la main, toucher l'épaule). Peut maintenir le contact visuel avec son interlocuteur. Peut recourir à l'alphabet dactylographique en cas de problèmes de communication. Peut donner un feedback/retour visuel à son interlocuteur par les signes codifiés (par ex. « PFF ») Peut donner un feedback/retour visuel (approbatif/négatif) à son interlocuteur à l'aide de l'expression faciale. Peut répondre correctement à un « merci » (par ex. avec « de rien »).